

PROGRAMME DE FORMATION

Elaboration et conduite de projets

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Responsables, cadres de structures ou services des secteurs sanitaire, social et médico-social, de formation ou d'insertion. Salariés de ces structures se destinant à des fonctions ou des missions de responsabilité.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Utiliser une méthode d'analyse de la demande et de définition des phases d'élaboration d'un projet.

Identifier les ressources humaines externes et internes à la structure devant être mobilisées.

Construire des outils pertinents pour la mise en oeuvre d'un projet.

Programme

" Le projet : définition, valeur, finalités, buts, objectifs :

- Différents types de projets. Quelle demande ? Quelle stratégie ?
- Quelle dynamique interne ? Quel contexte externe ?

La structure en projet : ses forces, ses faiblesses :

- Implication des équipes. Créer une dynamique.
- Place du responsable dans l'élaboration du projet.

Le contenu du projet :

- Références réglementaires. Analyse de l'existant. Outils et moyens.
- Réflexion sur les problématiques et les enjeux.

La prospective et les engagements :

- Hiérarchiser les problèmes. Construire les dynamiques.
- Poser les échéances. S'inscrire dans les réseaux externes.

La participation des équipes à la réflexion, à la rédaction :

- Rôle du responsable du projet. La négociation, les compromis.
- Construction d'outils d'évaluation, d'indicateurs et de tableau de bord.

Les finances : subventions, cofinancement, budget prévisionnel. "

Méthodes et supports

" Alternance entre apports théoriques concernant la méthodologie du projet et séances en petits groupes, en situation concrète à partir d'études de cas. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.